

Conjoncturaris

Notes de conjoncture géopolitique et de prospective

CIBLE

Le point d'achèvement3

FOCUS

Concertation public/privé.....6

Horizon de la décentralisation.....6

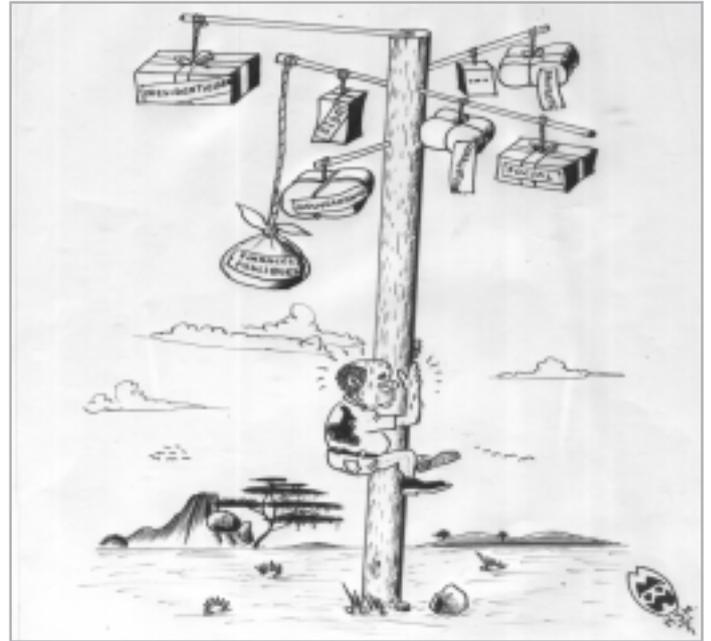
LIGNES D'HORIZON

Présidentielles 2004: avec ou sans alternance?7

REGARDS

CRTV télé/foot8

Diplomatie/Irak8



CONTEXTE

L'approbation attendue du DSRP¹ : une victoire au parfum électoral

Il faut en convenir : ce mois de juin est particulier. Il y a un an encore, ce constat aurait inéluctablement laissé suggérer que l'observateur fasse ainsi allusion à ces joutes politiciennes qui encadraient jusque là – avec leurs jeux de couloirs et leurs manœuvres d'appareils- les opérations de renouvellement des personnels au Bureau de l'Assemblée Nationale, au cours d'une session qui ne manquait pas d'enjeux économiques, puisqu'on discutait aussi du projet de la loi des finances à l'hémicycle...

Mais voici, les temps ont changé.

Et c'est finalement du côté de Washington que sont tournés les regards. L'enjeu, il est vrai, est peu banal : il y a dans l'air, **les prémisses du franchissement par le Cameroun, du point d'achèvement de l'initiative** en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ). Après avoir confectionné - laborieusement certes- puis fait acheminer auprès du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale, le 9 avril 2003, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le

gouvernement attend, dans une certaine sérénité, que se prononcent les Conseils d'Administration de ces institutions. Les indicateurs lui sont favorables : le Document **passé pour être un modèle du genre.**

Il leur reste cependant à mettre en exécution les articulations de ce DSRP -dont des prévisions sont en cohérence avec la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance- de manière satisfaisante, pendant au moins un an. On peut y ajouter qu'en avril toujours, **la loi portant création, organisation et fonctionnement de la Chambre des Comptes a été promulguée.** Le texte n'est pas à l'avenant des bailleurs de fonds qui ne demandent rien d'autre que la non prise en compte comme un « déclencheur » satisfait... On devine bien que pour le gouvernement, le tour soit joué. **D'autres réformes valent autant de « déclencheurs » ont pris du retard.** Beaucoup de retard.

Mais les plus optimistes tablent déjà pour **le franchissement du point d'achèvement à l'horizon avril 2004.** La formulation de cette prévision, par Callisto Madavo, Vice-président pour la région Afrique à la

Banque mondiale, - invité spécial du président Biya aux festivités marquant le 31^e anniversaire de l'Etat unitaire le 20 mai 2003- est venue en rajouter au crédit porté à ce scénario qui, naturellement, ne peut se réaliser que si toutes les conditions sont remplies ici et là. On croise les doigts. Les gains ne sont pas maigres. On parle de la réduction du stock de la dette du Cameroun, à hauteur d'un milliard 200 millions de dollars... Si tout était mis en œuvre dans cette perspective, alors on imagine mal le président sortant, que beaucoup annoncent déjà en lice pour briguer un autre mandat à la tête de l'Etat, ne se servant pas de cet argument. D'autant que le septennat finissant, inauguré en octobre 1997, avait été placé sous le signe de la lutte contre la pauvreté...

Cette « victoire économique », viendrait s'ajouter à la « victoire diplomatique » -le verdict de la CIJ sur l'affaire Bakassi- et, éventuellement d'autres.

Un parfum électoral flotte sur ce mois de juin... ■

¹ Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

Février, Mars, Avril, Mai 2003

POLITIQUE ET DIPLOMATIE

04 Février 2003 : Cameroun-Nigéria (I)
2^{nde} réunion à Abuja de la commission mixte bilatérale pour évaluer l'avancement de la définition de la frontière terrestre entre les deux pays.

05 Février 2003 : Crise irakienne (I)
Devant le conseil de sécurité, le Cameroun prend position en faveur de la poursuite des inspections de l'ONU en Irak.

07 Février 2003 : Elections municipales et législatives 2003/ONEL

Le rapport général de l'Observatoire National des Elections (ONEL) sur le double scrutin du 30 juin 2003 et les législatives partielles du 15 septembre 2003 est remis à la Présidence de la République.

13 Février : Sommet CEMAC

Le Premier Ministre se rend à Brazzaville où il représente le Chef de l'Etat au sommet extraordinaire de la CEMAC.

19 Février 2003 : Sommet Afrique/France
Le Président de la République prend part au 22^{ème} sommet France/Afrique à Paris, sur « *La France et l'Afrique, ensemble vers le nouveau partenariat* ».

24 Février 2003 : Sommet des non-alignés

Le Ministre d'Etat chargé des Relations Extérieures, représente le Président Paul BIYA aux travaux du sommet des Non-Alignés à Kuala Lumpur en Malaisie.

27 Février 2003 : Maintien de la paix au Kosovo

24 éléments de la police camerounaise sélectionnés pour une mission de maintien de la paix au Kosovo.

28 Février 2003: Crise irakienne (II)

Le Président de la République Paul BIYA accorde une audience à Mme Valérie AMOS, chargée des affaires africaines auprès du gouvernement

britannique.

1^{er} Mars 2003 : Journée mondiale de la protection civile

Célébration de la Journée Mondiale de la Protection Civile.

04 Mars 2003 : Session parlementaire 2003
Ouverture de la première session de l'Assemblée Nationale pour l'année législative 2003.

05 Mars 2003 : Conseil de cabinet

1^{er} Conseil de cabinet de 2003 consacré aux pénuries récurrentes et à l'état d'avancement du programme économique et financier triennal.

10 Mars 2003 : Crise irakienne (III)
M. Dominique de VILLEPIN, Ministre français des Affaires Etrangères, a été reçu en audience par le Président Paul BIYA.

11 Mars 2003 : Crise irakienne (IV)
2^{ème} visite de Valérie AMOS pour obtenir du Cameroun son soutien à la position anglo-américaine.

19 Mars 2003 : Etats-Unis/Cameroun
Sur invitation du président Georges BUSH, le Président BIYA quitte Yaoundé pour une visite officielle de 2 jours aux Etats-Unis.

28 Mars : Assemblée Nationale/ Chambre des Comptes

La commission des lois constitutionnelles examine le projet de loi fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la chambre des comptes.

02-03 Avril 2003 : Cameroun-Nigeria (II)
3^{ème} réunion Cameroun/Nigéria, à Yaoundé, sur les modalités de l'applicabilité de l'arrêt de la CIJ du 10 octobre 2002.

21 Avril 2003 : Promulgation de lois
Promulgation de la loi sur le secret bancaire : *loi N° 2003/004 du 21 avril 2003* ; et de celle sur la chambre des comptes de la cour suprême : *loi N° 2000 / 005 du 21 avril 2003*.

6-8 Mai 2003 : Finances publiques/PPTE
Réunion des gouverneurs de province à Yaoundé sur leur rôle dans les marchés publics, les projets sur fonds PPTE et le recouvrement des créances communales.

10-11 Mai 2003 : Visite d'A. JUPPE
Visite officielle de l'ancien Premier Ministre français et député-maire de Bordeaux, Alain JUPPE au Cameroun.

27 Mai 2003 Cameroun-HCR
Le directeur adjoint du HCR, chargée du bureau Afrique, a été reçue en audience par le ministre d'Etat chargé des relations extérieures sur la question des réfugiés en général et le projet de loi sur les réfugiés en particulier.

27 Mai 2003 Crise de l'électricité
Réunion de travail, présidée par le Premier Ministre, avec les acteurs impliqués afin d'examiner les problèmes liés à la distribution d'énergie électrique.

29 Mai 2003 : Réélection de M. OBASANDJO
Le Président Paul BIYA a pris part à la cérémonie d'investiture du Président nigérian Olusegun OBASANJO, réélu pour un second mandat de quatre ans.

ECONOMIE, FINANCES ET SOCIAL

03 Février 2003 : Coopération Cameroun-France (I)

Signature d'une convention de coopération de 150 millions pour 10 projets de recherche pour l'année 2003, entre le ministre de la santé publique, et le Directeur de l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida (ANRS).

04 Février 2003 : Synergie des chercheurs français et camerounais contre le sida
Symposium franco-camerounais de recherche sur le sida, à Yaoundé.

06 Février 2003 : Journées universitaires
Ouverture au Palais des Congrès de Yaoundé des Journées Universitaires de la Science et de la Technologie.

27 Février-17 Mars 2003 : Cameroun/ FMI-BM

Mission conjointe FMI-Banque Mondiale, dans le but d'évaluer la 3^{ème} année du programme économique du gouvernement et le document complet de stratégie de réduction de la pauvreté.

13 Mars 2003 : Réhabilitation du Port Autonome de Douala/KFW (I)

Le Président de la République, par décret n°2003/048 du 13 mars 2003, autorise avec la Kreditanstalt Für Weideraufbau (KFW), un contrat de prêt et d'exécution de 3,350 milliards de fca, pour la « *Réhabilitation du Port Autonome de Douala* ».

19 Mars 2003 : PPTE
Séminaire d'information sur le programme économique et l'initiative PPTE, à l'intention des parlementaires, gouverneurs de province, des journalistes et représentants de la société civile.

20 Mars 2003 : OHADA
Le Premier Ministre préside, à Yaoundé, le conseil des ministres de la Justice et des ministres des Finances de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui coïncidait avec le 10^{ème} anniversaire du traité créant l'OHADA.

31 Mars 2003 : Minerais
Le Ministre des Mines, Eaux et Energies annonce à l'Assemblée Nationale, l'exploitation pour 2004 des mines de cobalt et de nickel à Lomié.

08 Avril 2003 : Synergies Africaines
Accord de siège signé entre le gouvernement camerounais et cette ONG de lutte contre le sida et les souffrances.

08 Avril 2003 : Pouvoirs publics – Gicam
Rencontre entre le premier Ministre et les membres du Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) sur les préoccupations du secteur privé dans la perspective d'accompagner le gouvernement vers le point d'achèvement.

22-23 Avril 2003 : Pouvoirs publics-secteur privé (CIMESP)

Le Premier Ministre, M. Peter MAFANY MUSONGE a présidé, les travaux de la 5^e réunion du Comité interministériel élargi au secteur privé.

2 Mai 2003 : Infrastructures pétrolières
Le Ministre des Transports a présidé à Limbé la cérémonie de lancement du projet de construction d'infrastructures et de réparation des plates-formes pétrolières de Limbé. Démarrage effectif des travaux prévu en décembre 2003.

5 Mai 2003 : Cameroun-Banque Mondiale
Présentation du document de stratégie d'assistance de la BM pour 75 milliards fca (2004-2006) au gouvernement camerounais, qui visera le renforcement de la lutte contre la pauvreté et l'appui au secteur privé.

7 Mai 2003 : Coopération Cameroun-France (II)

La coopération française lance le projet COMETES, pour 1,3 milliard fca qui vise à renforcer les capacités des institutions universitaires et technologiques du Cameroun.

13 Mai 2003: Réhabilitation du Port Autonome de Douala/AFD (II)

Signature à Douala, d'une convention de 12 milliards fca entre le Port Autonome de Douala (PAD) et l'Agence Française de Développement (AFD) pour la réhabilitation des quais.

20 Mai 2003 : Fête nationale
Célébration de la 31^e fête de l'Etat unitaire du Cameroun.

21-23 Mai 2003 : ACP / UE
5^e séminaire régional des milieux économiques et sociaux ACP/UE à Yaoundé en vue de renforcer les capacités d'intervention des acteurs non-étatiques dans les programmes de politique économique.

ZOOM

Côtés

28 Février : Moussa SABOU, nouveau Lamido de Meiganga.

03 Mars : Jean David BILE, nommé Directeur adjoint de la société AES-Sonel.

NDIORO Justin, nommé PCA de Aes-Sonel.

13 Mars : Simon ACHIDI ACHU ancien Premier Ministre, prend ses fonctions de PCA de la S.N.I.

7 Avril : M. Martin BALEPA, est élu Directeur Général de l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne .

14 Avril : Le Colonel Hamad KALKABA MALBOUM élu président de la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA).

Disparitions
16 Avril : Jean-Baptiste OBAMA, historien-philosophe
29 Avril : Pr Roger Gabriel NLEP, agrégé de droit, vice-recteur et recteur par intérim de l'université de Douala.■

Repères chronologiques sur le « point d'achèvement » de l'initiative PPTE

2000	Juin Octobre Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du Programme National de Gouvernance (PNG). Le Cameroun est élu au « point de décision ». Promulgation d'un décret du Premier Ministre, portant création, organisation, et fonctionnement d'un Comité Consultatif de Suivi de la gestion des ressources PPTE.
2001	Juin	<ul style="list-style-type: none"> Prorogation de la date de clôture du troisième Crédit d'Ajustement Structurel (CAS III).
2002	Avril Juin Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Nomination d'un Administrateur provisoire à la Société nationale des eaux du Cameroun, pour un mandat de 6 mois renouvelable une fois. Principale mission : poursuivre avec l'adjudicataire provisoire, Ondéo, les négociations en vue de parachever le processus de privatisation de la compagnie. Nouveau report de la date de clôture du CAS III. Un premier « draft » de la version complète du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est soumis aux bailleurs de fond du Cameroun.
2003	Avril Mai	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt à Washington par le gouvernement, de la version complète du DSRP. Prorogation du mandat de l'Administrateur provisoire de la Snec. Prorogation de la date de clôture du CAS III pour décembre 2003.
2004	Juin Avril	<ul style="list-style-type: none"> Passage aux Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale, de la version complète du DSRP. Date prévue pour le franchissement du point d'achèvement si tous les critères « déclencheurs » sont remplis.

Evaluation des « déclencheurs »

Réformes	Etat des lieux	Observations
Exécution satisfaisante du DSRP final pendant au moins un an.	Version complète du DSRP envoyée à Washington le 9 avril 2003, et devrait faire l'objet d'un examen aux conseils d'administration du FMI et de la BM, fin juin 2003.	Le document est d'ores et déjà crédité de bons points aux yeux des bailleurs de fonds. Il devrait être accepté aux Conseils d'Administration fin juin 2003.
Réformes structurelles et macroéconomiques : <ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'assainissement des finances publiques dans un cadre macroéconomique stable et une exécution satisfaisante d'un nouveau programme triennal de développement économique appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) Les économies budgétaires provenant de la remise de dette ont été utilisées conformément aux critères définis au point de décision Le Cas III a été concluant et les réformes relatives ont été exécutées de manière satisfaisante. 	<ul style="list-style-type: none"> Les premiers décaissements en vue du financement des premiers projets PPTE ont été effectués à partir du compte spécial ouvert à la BEAC. Mais les bailleurs de fonds sont préoccupés par la faiblesse des taux de décaissement ainsi que de leur rythme, jugé lent. Ils tentent aussi d'obtenir du gouvernement que les crédits PPTE bénéficient directement aux populations les plus pauvres, notamment par la création souhaitée du Fonds d'Action Collectif pour les Initiatives Locales de Solidarité (FACILS). Le processus de privatisation n'est pas encore achevé. Quelques cas sont illustratifs des lenteurs enregistrées dans ce domaine : la SNEC (les négociations avec Ondéo se poursuivent) ; la CDC (les filières banane, hévéa, et palmier à huile sont en attente du lancement d'un appel d'offres) ; il en est de même pour CAMTEL. Les réformes devant intervenir dans les secteurs « forêt » et « infrastructures » (notamment au niveau du domaine portuaire) ne sont pas encore bouclées. 	Théoriquement, toutes ces réformes devraient intervenir au plus tard en décembre 2003, échéance retenue pour la clôture du CAS III. Les observateurs parlent d'un vaste chantier, et se demandent si le gouvernement n'en sera pas réduit à solliciter un nouveau report de l'échéance.
Au niveau de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption. La stratégie et le plan d'action prioritaires pour l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption annexés au Dsrp-I ont été exécutés de manière satisfaisante à travers notamment : <ul style="list-style-type: none"> La création de la Chambre des Comptes et du Conseil Constitutionnel dans le domaine de la réforme judiciaire ; La réforme du système de passation des marchés par la finalisation des audits de l'année fiscale antérieure et un bon suivi de l'exécution des mesures arrêtées conformément à la loi ; En matière d'exécution budgétaire et des dépenses de biens et services, la traçabilité des dépenses et les évaluations par les bénéficiaires ont été rendues publiques et les recommandations approuvées ont été exécutées principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Des cellules de lutte contre la corruption ont été créées au niveau de chaque département ministériel. Le 21 avril 2003, la loi portant création, organisation et fonctionnement de la Chambre des Comptes a été promulguée par le Président de la République. La réforme du système de passation des marchés publics est en marche à la satisfaction des bailleurs de fonds. Mais elle est loin d'être achevée. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'action pour la création du Conseil Constitutionnel avant fin décembre 2003. 	<ul style="list-style-type: none"> Cette loi n'est pas du goût des bailleurs qui ont demandé que le FMI ne considère pas sa promulgation comme un déclencheur satisfait dans la perspective du franchissement du point d'achèvement. Apparemment, le gouvernement a fait valoir la difficulté à mettre en place cette Institution, en raison de la nécessité de l'organisation préalable des élections sénatoriales.
Au niveau des Agences de régulation : Les agences de régulation (dans les secteurs de l'eau, de l'électricité et des télécommunications) sont autonomes et opèrent de manière efficace et professionnelle.		Evaluation difficile à faire
Au niveau des secteurs sociaux <ul style="list-style-type: none"> Secteur éducation : la stratégie sectorielle a été exécutée de manière satisfaisante et à bonne date à travers notamment (i) la construction de 2500 salles de classe, et (ii) la décentralisation effective de la gestion des enseignants, ainsi que l'adoption et l'exécution du statut des enseignants ; Secteur santé : la stratégie sectorielle a été exécutée de manière satisfaisante et à bonne date à travers notamment : (i) l'augmentation des taux de vaccination des enfants contre le DPT, porté à 70%, (ii) l'amélioration sensible des mesures de prévention et de protection contre la malaria, c'est-à-dire que 50% au moins des femmes enceintes utilisent les moustiquaires imprégnées. 	L'opération de construction de salles de classe, après des débuts timides, est en cours.	Evaluation difficile à faire
Au niveau du HIV/SIDA : Des progrès sensibles ont été enregistrés en vue de prioriser la lutte contre le sida dans le programme global du gouvernement inverser le taux d'infection au sein de la population, en mettant un accent particulier sur la sensibilisation, l'éducation et l'utilisation des condoms par 50% au moins des camionneurs, des douaniers et militaires et 70% au moins par les travailleurs de sexe (prostituées).		Evaluation difficile à faire.

Cameroun/BM-FMI

Relations Cameroun/ Banque Mondiale- FMI: construction d'un nouveau modèle de relations et nouvelle légitimation?

Experts de la Banque Mondiale, économistes du développement, analystes et décideurs politiques camerounais s'accordent aujourd'hui sur un constat de fond: la **situation économique du pays consacre et valide la réussite d'un modèle de politique économique** efficient et pragmatique, qui tendrait à corriger les insuffisances relevées sur les modèles pilotes initiés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Botswana. Cette donnée caractérise depuis son élection à l'initiative PPTE, les relations entre le Cameroun et les institutions financières internationales.

Vers la restauration d'un modèle de relations équilibrées

Outre le rétablissement des équilibres des agrégats micro et macro économiques, la bonne gestion du service de la dette, et à terme, l'annulation de la dette extérieure auprès des membres des Club de Londres, de Paris et des

créanciers bilatéraux, **l'on semble donc s'acheminer vers la consécration d'un modèle de développement et de coopération économique d'un genre nouveau** basé sur une double légitimation.

Ambivalence de la nouvelle approche

En effet, si le nouveau modèle prend plus en compte les préoccupations politiques et économiques du Cameroun en tant que bénéficiaire, il infléchit largement l'orthodoxie classique des conditionnalités politiques, économiques et sociales des institutions de Bretton Woods, appelées dans le cas d'espèce déclencheurs du point d'achèvement PPTE. Cette nouvelle approche vient d'être confirmée par le Vice-Président de la Banque Mondiale pour la région Afrique, M. Callisto Madavo, lors de son récent séjour à Yaoundé. Sur le fond, à défaut d'une révision des conditionnalités classiques Banque Mondiale-FMI, la réhabilitation de la souveraineté du Cameroun, par la **prise en compte de ses propres**

contraintes sociales et politiques, indique clairement que les deux partenaires en tirent une double légitimation. Si cette dernière est politique et économique pour le Cameroun, en ceci qu'elle permet aux autorités de justifier aux yeux de l'opinion publique nationale, les contraintes imposées aux contribuables et agents économiques, **elle crédibilise cependant davantage pour le compte du FMI et de la Banque Mondiale, les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel**, critiquées du fait de leur extraversion et surtout du fait qu'en définitive, leurs objectifs inavoués restent pour l'essentiel le profit. Mais à l'opposé et c'est la question de fond, quelle autre garantie pourrait induire bonne gouvernance et assurer redistribution équitable des fruits de la croissance au profit des véritables forces et facteurs de production que sont les déshérités, sinon l'application continue et rigoureuse de ces contrôles extérieurs, certes peu accommodants de la fierté et de la dignité nationales?

CIBILE

Villes

Des plans d'urbanisme pour nos villes

La sonnette d'alarme qui est tirée depuis au moins deux décennies au sujet du **développement anarchique des villes camerounaises** ne trouve que peu d'écho auprès des pouvoirs publics (centraux et locaux). Les principales villes du Cameroun se développent **en dehors de toute planification**. Une telle croissance qui ressemble plus à la progression des villages est porteuse de nombreux dysfonctionnements.

Penser la ville au XXIème siècle sans instrument de projection sur le moyen et le long terme est proprement aberrant. C'est pourtant le cas de Douala et Yaoundé. Pour cette dernière le Plan Directeur d'Urbanisme de 1963 est largement dépassé. Même le Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) du début des années 1980 (dont l'acte d'approbation n'a jamais été signé) ne pourrait plus s'appliquer.

Il est donc urgent de concevoir et mettre en œuvre des outils de planification urbaine dans nos villes.

Réforme, Réformes, Réformettes

Réforme : « changement opéré en vue d'une amélioration » (ex : réforme des mœurs, « réforme des institutions » ou « action de corriger »).

Réformes : changer en mieux, corriger, supprimer ce qui est nuisible.

Réformisme : comportement et doctrine visant à la transformation et à l'amélioration par des voies légales, des structures politiques et sociales.

Ces quelques définitions montrent la **complexité des sens et des usages du terme** quoique celles-ci aient un air de famille. **Tout est question de modulation** selon que les changements opérés sont massifs (ou jugés tels) ou selon que ces transformations apparaissent sans grande portée correctrice ou reconstructrice. Dans le champ des politiques publiques, le terme **réforme est essentiellement utilisé selon une perspective technicienne et techniciste** plus portée à une gestion conservatrice assortie de quelques mesures correctrices qu'à une transformation substantielle des activités concernées par la réforme. Au risque de limiter les réformes à des **réformettes** concernant des questions de détail.

La conduite des réformes doit pouvoir combiner action de correction et action de transformation.

COTE D'ALERTE

L'impact de l'initiative PPTE sur les services sociaux

La stratégie de réduction de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée dont bénéficie le Cameroun est une stratégie liée à la nouvelle approche de réduction de la pauvreté adoptée par la communauté internationale pour le développement durable, dont les objectifs sont énoncés à travers plusieurs déclarations (Millénaire, Copenhague, Pékin, Rome, le Caire, Rio de Janeiro, Johannesburg etc). A cet effet, le Cameroun a entrepris de mettre en cohérence les engagements contractés auprès de l'initiative PPTE avec les engagements clés souscrits par la communauté internationale en mettant en œuvre un programme de réformes axé sur un cadre macro économique viable, sain et propice à une croissance durable et forte. En ce qui concerne le renforcement de l'offre des services sociaux essentiels que sont la santé et l'éducation dans

le développement humain, le Cameroun a entrepris plusieurs **réformes basées sur des stratégies sectorielles à moyen et long termes**. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement camerounais a **supprimé les droits d'écolage**, contributions exigées aux parents pour la scolarité de leurs enfants dans les établissements publics de l'enseignement primaire. Le **monopole privé** qui s'était installé **dans l'édition et la distribution des manuels scolaires a été supprimé** favorisant ainsi la disponibilité des livres et leur accessibilité aux enfants issus de couches défavorisées de la population. **Un vaste programme d'investissement en réfection et en construction de nouvelles salles de classe** sur l'étendue du territoire a été engagé, de même que le **recrutement**

d'enseignants qualifiés dans toutes les écoles.

Dans le domaine de la santé, l'accent a été mis sur la préoccupation la plus urgente du moment qui est **de stopper l'expansion de la pandémie du VIH/SIDA**. Le gouvernement a entrepris à cet effet, d'intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation sur ce fléau auprès de couches de population les plus exposées.

Un **programme de campagnes de vaccination** ainsi que la finalisation de la **carte sanitaire** ont été établis pour accélérer les investissements visant à renforcer l'offre de soins de santé publique.

Ces mesures permettent-elles vraiment de relancer le développement social? On peut en douter tant elles ressemblent à un saupoudrage dénué de portée structurelle et prospective. ■

Déclencheurs du point d'achèvement : évaluation et enjeux

Les partenaires du programme économique et financier du Cameroun déclarent partager une finalité commune. Toutefois, dans le processus qui conduit à l'atteinte du point d'achèvement, on note que leur marge de manœuvre respective sont disproportionnées, particulièrement en ce qui concerne celle du Gouvernement camerounais.

Les objectifs du point d'achèvement : développement et consolidation

L'atteinte du point d'achèvement est commentée par Yaoundé comme quelque chose de concret à présenter aux Camerounais afin de légitimer tous les sacrifices qui leurs sont exigés depuis plus d'une décennie (double baisse de salaires, licenciements...). Dans cette perspective, **les éventuels effets positifs induits attendus** (économies budgétaires avec une remise de dette, relance de la consommation et des investissements, amélioration de l'image de marque du pays...) sont **présumés rendre sereine une année 2004 fortement électorale** : présidentielles en octobre et, peut-être, régionales et sénatoriales.

Quant aux **institutions de Bretton Woods**, les nombreuses critiques dont

elles sont l'objet depuis des années les ont conduites à être **en quête de modèles de réformes réussies**, en vue de conférer plus de légitimité à leur existence. Et le Cameroun présente différents atouts pour devenir un modèle dans une Afrique centrale sinistrée, une zone franc à la traîne et des pays pétroliers à la gestion gabégique. D'où le suivi étroit observé dans le traitement du dossier camerounais (revue trimestrielle plutôt que semestrielle comme ailleurs, la polémique suscitée entre la Banque Mondiale et le FMI en 2002-2003 suite aux velléités de Yaoundé de définir un modèle économétrique propre susceptible de fournir des scénarii de croissance).

Bref, **la finalité affichée par les institutions de Bretton Woods sert également les intérêts du Cameroun**. Et pourtant, on note de la part des autorités camerounaises un jeu qui consiste à faire semblant de se soumettre aux exigences des institutions de Bretton Woods. Ce qui pose le problème de la marge de manœuvre dont dispose chacun des partenaires en présence.

Un problème de marge de manœuvre

Le Gouvernement camerounais subit une double contrainte. A l'extérieur, il s'agit des conditionnalités

posées par les institutions de Bretton Woods, comme sus-évoqué. Ces organisations de Washington sont elles-mêmes limitées par le fait que les retombées de certaines mesures imposées, telle la privatisation, restent attendues.

A l'intérieur, l'atmosphère générale semble être celle d'une fin de règne caractérisée par un apparent relâchement de l'autorité centrale, de la cohésion d'ensemble et l'élaboration de scénarii sur l'après-BIYA (Mémoire du Chief Mila Assoute). Aussi assiste-t-on à une affirmation de plus en plus vive des ambitions au sein de la majorité présidentielle, des résistances corporatistes et des rivalités entre administrations. Au point où l'on se demande si toutes les composantes du régime au pouvoir à Yaoundé souhaitent et travaillent pour que le Cameroun atteigne, à l'échéance prévue, le point d'achèvement.

Cependant, le niveau de réformes atteint ne permet pas de tolérer un retour en arrière. En effet, **les institutions de Bretton Woods ont-elles intérêt à faire échouer le processus en cours en faisant preuve d'intransigeance dans l'appréciation des déclencheurs, envers un pays présenté de plus en plus comme une « success story » ?**

Le CIMESP¹ à pas lents mais sûrs

Depuis 1997, date du 1^{er} conseil, le thème structurant des différents CIMESP aura été : **l'assainissement de l'environnement économique pour une croissance optimale de l'économie Camerounaise**. Au delà de ce thème sous-jacent, chaque session se marqua par ses spécificités.

A- Douala le 31 janvier 1997 : c'est le comité des balbutiements

Thèmes	- Aucun thème n'a été défini au cours de cette session . Le comité s'est ouvert et achevé le même jour
Contexte + objectifs	- Apaiser les milieux d'affaires en vue de l'élection présidentielle d'octobre 97 - Définir un cadre de concertation avec le secteur privé
Attentes du secteur privé	- Multiplier les plages de dialogue avec le secteur privé
Engagements du secteur privé	- Soutenir les options stratégiques du gouvernement
Acquis	- Le secteur privé est érigé au rang de partenaire du gouvernement

B- En 1998 : Le comité entre aux oubliettes

Alors que sa périodicité annuelle avait été bien définie, le Comité n'aura pas lieu cette année.

C - Douala le 14 Janvier 1999 : Le Comité est relancé

Thèmes	- Amélioration de l'environnement économique - Désengagement de l'Etat - Stimulation de l'emploi - Sécurité - Lutte contre la pauvreté - Promotion de la femme
Contexte + objectifs	- Assainissement des rapports avec les institutions de Bretton-Woods - Evolution vers le bout du tunnel. - Croissance retrouvée - Eligibilité du Cam aux fonds PPTE(1999)
Attentes du secteur privé	- Abolir les entraves à une croissance durable - Insécurité grandissante. - Corruption - Les nationaux sont éliminés des privatisations - Réforme de la chambre de commerce - Création d'une banque des PME
Engagements du secteur privé	- Participer à la lutte c/ la corruption. - Rapatriement du produit des exportation . - Civisme fiscal
Acquis	- Recrutement massif à la police - Permanence du dialogue - Création de plate- formes sectorielles de dialogue secteur privé/secteur public

D - Douala le 16 Février 2000 : c'est le Comité de l'ouverture à la mondialisation! La croissance économique retrouvée, **on regrette malheureusement la limitation des exportations à quelques produits agricoles**. Les thèmes du développement du commerce international et de la compétitivité seront abordés.

Thèmes	- Politique touristique - Développement du commerce international
Contexte + objectifs	- Consolidation des acquis macro-économiques. - Le Cameroun figure au peloton mondial des pays les plus corrompus
Attentes du secteur privé	- Création des conditions favorables aux investissements. - Entretien des infrastructures (Routes à Dia) - Lutte contre le grand banditisme - Création d'une banque pour PMI-PME - Les lents au port de Douala
Engagements du secteur privé	- Participer à la lutte contre la corruption - Plus de sens civique - Soutenir le Gouvernement dans l'organisation du marché financier - Participer à la préservation du patrimoine national (Route et pesage routier).
Acquis	- Observatoire de lutte contre la corruption. - Création du comité de facilitation

¹Comité Interministériel Elargi au Secteur Privé

E- Douala les 12 et 12 Avril 2001 : Un clin d'œil au social

A la suite de la catastrophe sociale consécutives aux mesures prescrites par les PAS, le gouvernement entend mobiliser le secteur privé dans la perspective d'une amélioration du niveau de vie des Camerounais.

Thèmes	- Chômage - Exclusion sociale - VIH – SIDA - Insécurité au travail - Amélioration du fonctionnement administratif
Contexte + objectifs	- Détérioration du tissu social - Le Cameroun figure au peloton mondial des pays les plus corrompus
Attentes du secteur privé	- Création d'une banque des PME – PMI - Défisicalisation du matériel informatique et produits rentrants aux diagnostics du VIH – SIDA - Investissements à haute intensité de main d'œuvre
Engagements du secteur privé	- Soutenir la création d'emploi - Acquitter les obligations fiscales - Rapatrier les capitaux
Acquis	- Exonération du matériel informatique - Lancement des grands travaux (routes, pipeline)

F- Douala le 22 et 23 Avril 2003 : L'âge de la maturité

A partir de cette session, un thème générique sert de fil conducteur aux travaux. A l'occasion, six commissions ont été créées pour mieux approfondir les travaux. **Une commission spécifique a été consacrée à l'examen des problèmes du secteur privé**, ce qui traduit son importance grandissante.

Thèmes	- Développement du commerce extérieur, les opportunités de l'AGOA - Création d'entreprises - Attraction des investissements - Gouvernance, compétitivité et développement du secteur privé - Assistance technique et financière bilatérale ou multilatérale - Financement des PME – PMI - Développement de ressources humaines - Financement des infrastructures - Préoccupation du secteur privé - Politique touristique - Développement du commerce international
Contexte + objectifs	- AGOA (African Growth & Opportunity Act) - Evolution vers le point d'achèvement - Consolidation des acquis macro-économiques
Attentes du secteur privé	- Consolidation du dialogue - Partenariat impôt-secteur privé - Développement du tourisme - Amélioration des infrastructures - Valoriser l'initiative privée - Crédit T.V.A - Simplification des procédures administratives - Création des conditions favorables aux investissements - Entretien des infrastructures (routes à Douala) - Lutte contre le grand banditisme - Création d'une banque pour PMI-PME - Lenteurs au port de Douala
Engagements du secteur privé	- Ethique dans les affaires - Mise à niveau des entreprises - Respect des normes & démarche qualité - Participer à la promotion de l'image du Cameroun - Participer à la lutte contre la corruption - Soutenir le gouvernement dans l'organisation du marché financier - Participer à la préservation du patrimoine national (routes et pesage routier)
Acquis	-Création du Comité de compétitivité - Réforme de la CCIMA - Lancement du Douala Stock Exchange - Création du guichet unique - Création du Ministère de la formation professionnelle - Densification de l'entretien routier - Charte des investissements - Réforme fiscale - Observatoire de lutte contre la corruption - Création du comité de facilitation de l'activité touristique

Malgré les acquis certains du comité, le secteur privé considère la machine administrative **comme la principale pesanteur** à l'élan des investissements et du développement durable au Cameroun. Le gouvernement, quant à lui, estime que **le secteur privé fait de la surenchère** et multiplie les comportements prévaricateurs : « feymania » sans frontière, délinquance à col blanc, fraude fiscale **et surtout, absence du sens de l'intérêt général**.

L'horizon (incertain) de la décentralisation

Au chapitre des lignes d'horizon les plus évidentes de l'évolution future du Cameroun figure en bonne **place la décentralisation** territoriale. Toute démarche prospective sur les futurs probables du Cameroun se doit intégrer cette donne. Suggérer que les **rapports du centre et de la périphérie sont appelés à changer** n'est pour autant pas un exploit de futurologue bien inspiré, mais la prise en compte d'une option politique relayant une nécessité sociale et consacrée par le Constituant de 1996.

L'atonie du débat politique

Au-delà de la certitude tenant au principe de la décentralisation territoriale et des grandes

lignes de ses modalités contenues dans la Constitution, **le flou est presque total sur cette question**. La première **interrogation surgit quant à la stratégie de mise en œuvre**. Rien n'est dit sur l'élaboration de la loi y relative. Aucune consultation n'est en cours afin de susciter la participation des citoyens à ce processus qui va pourtant en refonder les rapports de pouvoirs. Le débat relatif à la décentralisation est pourtant un débat social total. Ce saut (qualitatif pour certains, vers l'inconnu pour d'autres) impactera la totalité du champ social.

Au plan politique il s'agit d'une autre forme de « power sharing ». Il n'existe certes pas véritablement un débat du type « jaco-

bins contre girondins », mais le prisme dominant à travers lequel la question est abordée pour l'instant est celui de **la menace (réelle ou supposée) contre l'unité nationale**. La ferveur décentralisatrice pâtira-t-elle indéfiniment des peurs jacobines que certaines ont tôt fait d'assimiler à un refus de lâcher du lest ? Lors des derniers scrutins législatif et municipal, aucun parti n'a soumis à la discussion un projet élaboré d'une décentralisation efficace au service du développement national.

L'intérêt limité pour le développement décentralisé

Au plan économique, **la décentralisation est porteuse d'enjeux de développement**

L'élection présidentielle en 2004 au Cameroun : avec ou sans l'alternance ?

L'élection présidentielle camerounaise fait désormais l'objet de toutes les attentes. Alors que l'échéancier officiel et institutionnel la situe entre octobre et novembre 2004, la **compétition électorale présidentielle est déjà au centre du débat politique camerounais**. Cette effervescence autour du scrutin présidentiel a été suscitée par l'extrême déséquilibre de la configuration politique parlementaire consacrée par les élections législatives de juin et de septembre 2002 (large victoire du RDPC avec 149 sièges sur 180 contre 21 au SDF, 6 à l'UDC, 3 à l'UPC et 2 à l'UNDP).

Un certain nombre d'événements indique que, **si l'hypothèse d'une réélection de M. BIYA reste dominante, les différents schémas d'alternance ne sauraient être exclus a priori**.

L'alternance dans le régime : un scénario différé

Si les spéculations sur l'après-BIYA ont commencé, la dynamique politique du régime camerounais reste marquée par l'ascendant du président BIYA tirant profit de sa maîtrise suprême des rouages de l'Etat ainsi que d'une habileté manœuvrière avérée. Cet état de choses confirme l'hypothèse d'une non-présentation du chef de la coalition gouvernante à la prochaine élection présidentielle à une spéculation irréaliste. Les personnalités emblématiques du pouvoir (Cavaye Yéguié, Marafa, Amadou Ali, Ferdinand Oyono, Joseph Owona) dont certaines sont souvent créditées d'ambitions présidentielles en appellent à une nouvelle candidature de M. Paul BIYA à l'élection présidentielle. Cela montre que les différences coterées du régime oscillent entre clientélisme et clanisme **restent divisées autour du choix d'un éventuel successeur de M. BIYA au sein de la coalition gouvernante**.

Prévenant, M. Paul BIYA a cependant devancé la contestation de sa position en

assurant une réélection triomphale à la présidence du RDPC en juillet 2001, longtemps avant l'échéance de 2004. Cet art de la manœuvre s'est révélé utile si l'on s'en tient aux développements ultérieurs de l'affaire Milla Assoute, en mi-février et mai 2003, une affaire susceptible de relancer le débat pour une alternance dans le régime.

L'alternance sans le régime : un scénario dévalorisé

Des personnalités emblématiques de l'opposition et de la contestation agissant à titre individuel (Abel Eyinga, Ngouo Woungly Massaga) ou collectif (Evariste Fopoussi, Saïdou Maidadi, Yves Epaka pour l'Alliance des Forces Progressistes et Anicet Ekane pour le MANIDEM) tentent, tant bien que mal de former une coalition alternative. Il s'agit de rééditer le scénario sénégalais de 2000 ou Kenyan de 2002 pour obtenir une alternance forte (c'est-à-dire contrôlée par les groupes d'opposition). Les manœuvres de ces personnalités et groupes politiques pour construire une stratégie convergente de l'opposition restent peu efficaces.

La question du candidat unique face à M. BIYA reste l'arlésienne du jeu politique camerounais. On attendra peut-être ce candidat unique comme on attendait Godot ! La formation d'une grande coalition à la kenyane ou à la sénégalaise reste difficile à mettre en place. Même si le scénario d'une grande coalition à la sénégalaise ne semble pas être parvenu à maturité, la possibilité d'une alternance contrôlée par les forces d'opposition n'est pas nulle. Un tel schéma ne peut toutefois se réaliser que si les opposants se montrent capables d'un énorme savoir-faire manœuvrier pour retourner les associés sensibles de la coalition au pouvoir (chefs et notables traditionnels, hommes et réseaux d'affaires, cadres de l'armée et des services de sécurité, administration, préposés intellectuels). **Le scénario de l'alternance électorale hors du régime est également compliqué** par l'atonie idéologique et programmatique des

opposants doublée d'une incapacité tactique et stratégique à desserrer le verrouillage électoral du régime.

L'alternance avec le régime : un scénario en pointillé

L'emprise politique de M. BIYA et du parti gouvernemental RDPC sur la position présidentielle ne semble pas pour l'instant pouvoir être menacée en dehors d'une alternance associée.

Ce scénario d'alternance suppose que des forces du régime s'allient à des forces de l'opposition pour déstabiliser la position du président BIYA et casser le noyau dur de son régime. La fronde clientéliste et favoriste animée par les défenseurs du « Mémoire du Grand Nord » dénonçant la marginalisation des trois provinces septentrionales (Nord, Adamaoua, Extrême-Nord) peut aller dans ce sens. En effet, cette initiative est menée pour l'essentiel par d'anciens ministres des régimes AHIDJO et/ou BIYA issus du septentrion camerounais et aujourd'hui politiquement déclassés (Moustapha, Dakole, Tchiroma Bakary, Antar Gassagay et Garga Hama). Des collusions objectives apparaissent entre ces opérateurs politiques et certains représentants régionaux du parti gouvernemental RDPC ou du parti gouvernemental UNDP.

Comme l'élite anglophone du régime a su tirer son épingle du jeu en profitant de la contestation des autonomistes du SCNC, certains ténors « nordistes » du régime entendent bénéficier de cette fronde régionaliste pour rappeler indirectement à M. BIYA, l'importance de la maîtrise politique des viviers électoraux du Nord pour son régime.

Et rien n'interdit alors de voir dans l'agitation autour du « Mémoire du Grand Nord », la préparation d'une initiative politique électorale dont l'efficacité proviendrait de sa capacité à pénétrer et à récupérer les réseaux du RDPC dans les provinces septentrionales avec l'appui de certains des barons régionaux du parti gouvernemental. Ces manœuvres qui sont susceptibles de déstabiliser la position de M. BIYA peuvent entrer en résonance avec d'autres initiatives mémorandaires comme elles du « Groupe Milla Assoute qui a d'ailleurs commis un « Livre Blanc ».

Les jeux pour l'élection présidentielle camerounaise à venir ne sont pas encore complètement faits. Et cela même si, M. Paul BIYA conserve son avantage et entend se préserver de l'alternance. L'impatience de différents acteurs du régime ou de l'opposition commence néanmoins à monter au sujet de l'alternance. Et cela peut suffire à créer une situation de crise dont l'élection présidentielle théoriquement prévue en 2004 pourrait être le déclencheur. En raison de la base étriquée d'une possible alternance électorale, de nombreux groupes peuvent être tentés par un passage en force qui conduirait tout droit à la guerre civile... ■

local certes, mais aussi de développement tout court. Si les huit années de retard pris dans la mise en œuvre de la décentralisation sont perçues par ses contempteurs comme un sursis salutaire avant l'explosion irrédentiste, cette période peut aussi être analysée comme huit années d'opportunités de développement inutilement perdues.

La discrétion extrême du débat sur la décentralisation est sidérante. **Toutes ces années depuis 1996** auraient pu être mises à profit pour **peaufiner et mûrir la décentralisation à la camerounaise et en garantir la réussite. Même les collectivités locales existantes ne s'en préoccupent pas.** Elles n'essayent pas de « négocier » les transferts de compétences et de moyens qui sont attendus. A croire qu'elles prendront tout ce que l'Etat central voudra bien leur léguer. D'ailleurs, la gestion des collectivités locales par les nouveaux élus n'a pas toujours respecté les critères fondamentaux de l'intérêt général (pesanteur de la tutelle, défaillances techniques et administratives, clientélisme politique, absence de sanctions...) **Rien n'est dit, et donc soumis à la réflexion, sur l'édifice en construction** : type et modalités de tutelle, contours des compétences à rétrocéder, étendue des moyens y relatifs, configuration du maillage régional et communal, etc. Aucune réflexion n'est en cours dans les administrations financières sur la fiscalité locale qui est pourtant un aspect déterminant de la question. **La décentralisation se fera-t-elle à pression fiscale constante ?** Autrement dit, l'Etat ponctionnera-t-il dans ses sources de revenus pour asseoir la fiscalité locale ou créera-t-il des impôts nouveaux ?

Beaucoup d'autres questions ne sont même pas encore formulées sur ce sujet qui, huit ans après, devait appeler plutôt des réponses. **Toujours est-il que la mise en œuvre de la décentralisation doit veiller, au-delà des exigences de séparation territoriale des pouvoirs et de développement local, à préserver l'unité nationale.** ■

La CRTV Télé : frein ou catalyseur du football camerounais ?

A la veille de la coupe de Confédérations, et lorsque l'on observe ce qui se passe chez les autres, l'on constate que notre **télévision nationale ne joue pas un rôle fondamental pour le développement du football camerounais.**

La pédagogie par l'image, un rôle idéal

Un tel rôle peut s'exprimer ainsi qu'il suit

- **Vulgarisation des règles du jeu** et des schémas tactiques et stratégiques usités grâce aux explications fournies par les spécialistes (entraîneurs, footballeurs en activité ou retraités...) invités pendant la diffusion des matchs ou des magazines.
- **Moralisation des comportements** et promotion de la discipline et de l'excellence par la mise en évidence (la technique du ralenti) des erreurs d'arbitrage, des actes d'anti-jeu, l'identification des fauteurs de troubles y compris parmi les spectateurs.

- Susciter l'engouement par la **mise en évidence des beaux gestes techniques** et sportifs (joueurs, officiels, public), l'état des infrastructures (provoquer l'émulation entre les différentes communautés, confondre les gestionnaires et autres responsables dont le discours ne reflète pas toujours la réalité des faits).

- Participer au financement par le paiement de droits à la fédération, et en sus-citant l'intérêt des sponsors.

La promotion télévisuelle défaillante du football camerounais

Il est fort à parier que si la CRTV assumait un tel rôle, on noterait

progressivement des effets positifs dans le sens de la banalisation du fair-play, la neutralisation des phénomènes de violence, de corruption et de tricherie, l'amélioration de la condition du footballeur, la maîtrise de l'exode des jeunes talents, l'amorce de la structuration des clubs, le recul de la « fabrication » des champions de 1^{ère} Division et des Inter-Poules...

Aussi peut-on **déplorer que la CRTV se limite à la diffusion et à la rediffusion servile des matches des « Lions Indomptables »** et des compétitions européennes, à une narration fade des expéditions des équipes nationales. La diffusion de rencontres ou de magazines est exceptionnellement l'occasion d'analyses rigoureuses et pertinentes ; le téléspectateur subit plutôt souvent des « *commentaires de quartier* » servis par des journalistes dont les critères de choix de leurs invités relèvent plus du copinage. La couverture des championnats nationaux (toutes divisions confondues) est presque nulle. Alors que c'est à elle de payer des droits de retransmission à la Fecafoot, la CRTV exige plutôt l'inverse. Bref, pour le personnel de la CRTV, le football camerounais semble être intéressant que comme prétexte pour une éventuelle mission ou comme source de « *gombo* ». D'où la question de savoir **pourquoi une telle défaillance de la part de notre télévision nationale?**

Les raisons d'une couverture publique déficiente

S'il ne s'agissait que d'un problème de moyens, comment expliquer que :

- les médias privés couvrent mieux les événements footballistiques (diffusion en direct des matchs des interpoules 2002 par Canal 2, couverture nationale du championnat de 1^{ère} Division par Radio Siantou...).

- des journalistes au talent confirmé sont souvent ignorés au profit d'autres aux compétences discutables (capacité d'analyse, coordination des échanges, sens de la nuance, maîtrise de soi et de la langue de travail...?)

- une meilleure couverture est assurée à des événements de portée locale, indépendamment du degré d'enclavement de leur site d'accueil (meetings du RDPC, prestations de la « *Voix du Cénacle* », cérémonies dédiées à des hautes personnalités...?)

Et au cas où il se poserait effectivement un problème de moyens, cela serait-il vraiment très onéreux et hors de portée de la CRTV :

- **d'inviter des spécialistes** pendant la diffusion des matchs?

- **d'avoir recours à la technique du ralenti** lors des matchs couverts par ses techniciens au stade Ahmadou AHIDJO?

- **d'initier des magazines analytiques** à l'exemple de ce que Multi Média Centre (MMC) fait ailleurs?

En d'autres termes, le problème semble être la logique managériale de la CRTV. En effet, la solution réside très souvent dans l'idée que l'on se fait de la mission dont on a la charge. A la CRTV, on adhérerait plutôt à une définition patrimonialiste du service public.■

Crise du Golfe

La deuxième crise du Golfe, inducteur d'une nouvelle lecture diplomatique du Cameroun?

Les semaines précédant le déclenchement, le 20 mars dernier, de l'offensive militaire anglo-américaine contre l'Irak ont placé les trois **membres africains du Conseil de Sécurité** : la Guinée, le Cameroun et l'Angola **au centre d'un ballet diplomatique des deux camps** qui s'affrontaient sur la ligne de démarcation « *pour ou contre la guerre* ».

Louvoiment

Dans sa réalité, **la position officielle**, exprimée par les autorités camerounaises, ou pressentie **s'est voulue aussi prudente que neutre**. C'est pourquoi le voyage effectué le 20 mars aux Etats-Unis par le couple présidentiel camerounais est loin diplomatiquement, de signifier une réorientation des centres

de gravité ou des principes traditionnels de la politique extérieure du Cameroun. Celle-ci reste fondée sur le respect du droit international, la non-ingérence, la souveraineté des Etats, le maintien de la paix et la sécurité internationales. En situant donc le voyage sus-indiqué dans son contexte et sa véritable dimension, on peut conclure à l'analyse que **seul le hasard du calendrier et des circonstances a fort opportunément tiré d'affaire le Cameroun**, dont le choix volontaire dans un sens ou dans l'autre, était plus difficile qu'embarrassant.

Frilosité diplomatique

Ceci étant, **l'éclectisme reste le trait rémanent de la politique extérieure du Cameroun**. Tout au plus, devrait-on

parler de manœuvres diplomatiques ponctuelles pour qualifier le ballet dont les autorités camerounaises ont fait l'objet. A cet effet, les toasts prononcés par le Président de la République, M. Paul Biya lors du récent séjour à Yaoundé de l'ancien Premier Ministre français Alain Juppé, et la réponse de ce dernier permettant avec un court recul, de **réaffirmer le caractère séculaire des centres de gravité historiques de la diplomatie camerounaise**. La deuxième crise du Golfe est donc loin d'avoir généré une lecture diplomatique forte du Cameroun, en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Sans toutefois préconiser un revirement irréfléchi, **il semble venu le temps d'initiatives fortes**, reflétant des positions et des choix de souveraineté sur les problèmes de paix et de coopération internationales.■